

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE REBENACQ

SEANCE DU 26 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 juin à 19h30 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BOUSQUET Michel, Maire.

Date de la convocation : 18/06/2026

Présents : Mmes CAZENAVE, CIVERA, LENGART, MIRANDON, RICART, POUYOUNE-HORGUE et PUCHEU-COURTEILLES.

Mrs BOUSQUET, CACHELOU, CARASCO, CAZANAVE, HILLOU, LABOURDETTE et LOISEAU.

Absent excusé : Mr GUEDOT donne procuration à Mr CACHELOU

Secrétaire : Mr LOISEAU Romain

42 – Mise en location d'un appartement communal

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Monsieur le Maire explique que les travaux de réhabilitation de l'appartement communal situé 1 route de Nay 1^{er} étage A sont achevés ; Il convient de décider du montant du loyer sachant que la Commune a passé une convention PALUCOM avec le Conseil Départemental le 25/02/2026 ; cette convention permet aux futurs locataires aux revenus modestes de pouvoir faire une demande d'aide au logement.

Le conseil département a également apporté une contribution financière à sa réhabilitation, ce qui implique que le loyer maximum pouvant être demandé ne peut excéder 5.75€ le mètre carré par mois.

La surface de l'appartement étant de 82.64 m2, Monsieur le Maire propose de le mettre en location au loyer de 475€ par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité de fixer à 475€ le montant du loyer hors charges de l'appartement à l'école situé 1^{er} étage, 1^{er} à gauche.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Le Maire,

Michel BOUSQUET

